



**RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté n° BFC-2026-07-08-00001

Portant modification de la composition du conseil d'administration du CROUS de Bourgogne-Franche-Comté

La Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Rectrice de l'académie de Besançon
Chancelière des universités

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.822-1, R.822-10 et R.822-12 ;

Vu l'arrêté de la rectrice de région académique du 26 février 2026 portant composition du conseil d'administration du CROUS de Bourgogne-Franche-Comté ;

ARRÊTE

Article 1 : Le 7) de l'article 1^{er} de l'arrêté de la rectrice de région académique du 26 février 2026 portant composition du conseil d'administration du CROUS de Bourgogne-Franche-Comté est ainsi modifié :

« 7) **4 représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale :**

Titulaires :

- Monsieur Hamid EL HASSOUNI, 5e adjoint à la maire de Dijon délégué à la jeunesse, la vie associative, l'éducation populaire, délégué au quartier des Grésilles
- *En attente de désignation*
- *En attente de désignation*
- Monsieur Daniel CHRISTEL, maire de Saint-Désert et conseiller communautaire délégué à la lutte contre le ruissellement et le suivi des travaux d'eau et d'assainissement à la communauté d'agglomération du Grand Chalon

Suppléants :

- Monsieur Franck LEHENOFF, 11e adjoint à la maire de Dijon en charge de l'Éducation (à l'exception de l'éducation artistique et culturelle), enfance, droits de l'enfant et familles
- *En attente de désignation*
- Madame Marie-Noelle BIGUINET, Maire de Montbéliard
- Monsieur Guillain GILLIOT, Maire de Marmagne et 13e Vice-président en charge de la cohésion sociale, de l'insertion, de l'égalité des droits, de l'inclusion et de la vie étudiante. »

Article 2 : Le secrétaire général de la région académique de Bourgogne-Franche-Comté et la directrice du CROUS de Bourgogne-Franche-Comté, sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Besançon, le 08/07/2026

La Rectrice de la région académique
Bourgogne-Franche-Comté,
Rectrice de l'académie de Besançon,
Chancelière des universités



Nathalie ALBERT-MORETTI